



# Wallonie

Ville de SERAING

Dossier n° PP/2025/286

## URBANISME AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial ~~qu'il est saisi~~ - que le Département de l'Aménagement du territoire et de l'urbanisme, direction de l'aménagement opérationnel et de la ville est saisi ~~que le Gouvernement est saisi~~ d'une demande de faisant suite à l'Arrêté Ministériel relatif au Site à Réaménager SAR/LG270 dit « cockerie d'Ougrée ».

~~Permis d'urbanisme – permis d'urbanisme de constructions groupées – permis d'urbanisation – modification d'un permis d'urbanisation – certificat d'urbanisme n°2.~~

Le demandeur est **Le Service Public de Wallonie, direction de l'aménagement opérationnel et de la ville** dont les bureaux se trouvent **Rue Brigades d'Irlande 1 à 5100 Jambes**.

Les terrains concernés sont situés sur l'ancien site de la cokerie d'Ougrée et sont cadastrés **SERAING 1re division section A et B n° 125 m 5, 0/139 P 2, 0/139 R 2, 0/143 L 2, 0/159 P, 0/204 P 3, 0/209 B 3, 0/209 Z 2, 0 209/02, 0/210 M 2, 0 211/02, 0/211 S 2, 0/211 W 2, 0/217 C 5, 0/218 S, 0/220 H 2, 214/02 L, 215/2 F, 413/2 E, 0/417 x 3, 0/417 Z 3, 0/417 Y 3, 0/417 M 3, 0/417 P 3, 0/402 N, 0/417 A 3, 0/417 C 3, 0/417 R 3, 0/417 W 3, 0/808 A, 0/808 B.**

Le projet vise à "**demande l'avis concernant l'arrêté ministériel arrêtant que le site est réaménager**"

L'enquête publique est réalisée en vertu de l'article **-D.V.2, § 3** - du Code du Développement Territorial, relatif aux sites à réaménager.

Le dossier peut être consulté durant la période d'enquête à l'adresse suivante: Service Urbanisme, Cité administrative, place Kuborn 5 à 4100 SERAING, les jours ouvrables (**UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS**).

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Monsieur **Fabrizio BENNARDO (04/330.86.33)**.

**L'enquête publique est ouverte le 13 octobre 2025 et clôturée le 12 novembre 2025.**

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Ville de Seraing - place Communale 8 à 4100 Seraing
- par courrier électronique à l'adresse suivante : [enquete.urbanisme@seraing.be](mailto:enquete.urbanisme@seraing.be)

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu à l'adresse suivante : place Kuborn, 5 à 4100 SERAING, le **12 novembre 2025**, à 10h30.

PAR LE COLLÈGE COMMUNAL,

Pr LE DIRECTEUR GENERAL,  
(délégation du 3 avril 2025)  
(CDLD art. L1132-5)

Fabrizio BENNARDO  
Agent technique

Pr LA BOURGMESTRE,  
(délégation du 13 février 2025)  
(CDLD art. L 1132-4)

JULIE GELDOF  
TROISIÈME ÉCHEVIN